

Concept de sélection Athlétisme pour participer à l'European Youth Olympic Festival (EYOF) d'été à Banská Bystrica 2022

Version : 23.12.2021

1 Date de l'événement

European Youth Olympic Festival (EYOF) Banská Bystrica 2022 : 24 – 30 juillet 2022

2 Nombre de participants / Quota

La Suisse peut prendre part à l'EYOF avec au maximum 28 athlètes.

Un seul athlète peut être sélectionné par discipline. Chaque athlète peut s'aligner au maximum dans une discipline (plus relais).

3 Sélections

3.1 Dispositions générales

Les athlètes de nationalité suisse qui atteignent l'âge de 16 ans au cours de l'année de compétition, c'est-à-dire qui sont nés entre le 1.1.2006 et le 31.12.2006, sont sélectionnables pour l'EYOF 2022.

La décision définitive quant à la qualification pour l'EYOF revient au comité de sélection EYOF de Swiss Olympic. Une participation à l'EYOF exclut la participation à une autre grande manifestation jeunesse en 2022 (CM U20, CE U18, Universiade, etc). Pour les athlètes avec année de naissance 2006, une participation aux championnats d'Europe d'athlétisme U18 aura la priorité.

3.2 Période et compétitions de sélection

Les résultats réalisés en compétition pendant la période suivante servent à la fédération spécialisée d'évaluer et de motiver la proposition de sélection à Swiss Olympic.

Première compétition : 01.04.2022

Dernière compétition : 03.07.2022

Dans les disciplines 100m, 200m, 100/110m haies ainsi que 800m et 1500m, un accent sera mis sur l'évaluation des résultats obtenus au meeting du 15 juin 2022 à Thoune. Les candidats de ces disciplines ont l'obligation de s'aligner à la compétition à Thoune. Les exceptions doivent être autorisées par l'entraîneur chef respectif (Sprint/Haies : Kenny Guex, demi-fond et fond : Louis Heyer).

Pour la discipline 2000m steeple, une participation aux championnats suisses sur cette distance est obligatoire.

3.3 Critères de sélection

La manifestation est partie intégrante de la promotion à long terme du parcours d'athlète.

Critères principaux : Les performances exigées suivantes sont valables (par discipline).

Boys	Discipline	Girls
11.00	100m	12.25
22.45	200m	25.20
50.00	400m	57.40
1:56.00	800m	2:14.00
4:01.00	1500m	4:40.00
8:34.00	3000m	9:50.00
14.55 (91.4 cm)	110m / 100m haies	14.30 (76.2 cm)
56.20 (84.0 cm)	400m haies	63.50 (76.2 cm)
6:10.00	2000m steeple	7:15.00
48:30.00	10'000m (m) / 5'000m (w) marche	26:00.00
2.01	Hauteur	1.74
4.55	Perche	3.65
7.00	Longueur	5.85
14.20	Triple	12.20
17.00 (5 kg)	Poids	14.30 (3 kg)
53.00 (1.5 kg)	Disque	40.50 (1 kg)
62.50 (5kg)	Marteau	57.50 (3kg)
63.00 (700 gr)	Javelot	46.50 (500 gr)
6'300	Concours multiple	4'900
Sur proposition (voir point 3.4)	Relais Medley (100 – 200 – 300 – 400)	Sur proposition (voir point 3.4)

La réalisation des exigences de performance ne signifie pas automatiquement la sélection pour l'European Youth Olympics Festival (EYOF) 2022 Banská Bystrica.

Critères supplémentaires

- a) Si plus d'un athlète a réalisé les performances exigées par discipline :
 - Évaluation par entraîneurs de la fédération
 - Effet de promotion du potentiel à long terme
 - Courbe de forme, densité de performance, comparaison directe
 - Santé
 - Classement des nations corrigé

- b) Si plus de 28 athlètes sont sélectionnables :
 - Effet de promotion du potentiel à long terme
 - À la rigueur clé de participation fixée par le LOC selon le sexe
 - Évaluation du potentiel de médailles et de classements Top 8 par la cheffe Jeunesse
 - Autres critères : santé, courbe de forme, densité de performance

3.4 Sélection de relais

L'entraîneur chef sprint/haies peut proposer un relais en cas de potentiel de finale. Un relais ne peut être constitué qu'avec des participants sélectionnés pour l'EYOF dans une discipline individuelle. Le responsable du relais décide sur place en accord avec le chef de l'équipe Athlétisme de la composition des relais en vue des meilleures chances de réussite.

3.5 Auto déclaration médicale Swiss Athletics

La preuve de l'aptitude médicale à l'engagement est fournie par une auto déclaration médicale à Swiss Athletics. L'auto déclaration médicale intégralement remplie doit être remise jusqu'au 30.06.2022.

Si l'auto déclaration médicale n'est pas remise dans les délais, une sélection peut être refusée. Si des problèmes médicaux dissimulés dans l'auto déclaration médicale apparaissent sur place, la direction de la délégation peut prononcer une suspension de la compétition en accord avec le chef du team de Swiss Athletics.

Complément COVID-19

Pour les athlètes, qui en raison d'une restriction COVID, d'une isolation ou d'une quarantaine manquent des compétitions de sélection, une décision spéciale peut être prise. Les athlètes qui ne remplissent pas ou partiellement ces critères pour ces raisons, peuvent être proposés pour une sélection via une évaluation de critères supplémentaires. En cas d'une éventuelle proposition de sélection d'athlètes concernés, une justification et une confirmation correspondantes doivent être fournies par la fédération.

3.6 Commission de sélection

La *commission de sélection de la fédération spécialisée* est composée de :

- Jacky Delapierre (président de la commission)
- Pablo Cassina
- Cédric El-Idrissi
- Matthias Gredig
- Andreas Hediger
- Directeur technique : Philipp Bandi
- Cheffe Jeunesse : Karin Schnüriger
- Président Swiss Athletics: Christoph Seiler

Le comité de sélection de Swiss Olympic décide sur la base de la proposition de la fédération spécialisée.

Le *comité de sélection de Swiss Olympic* est composé de :

- Ralph Stöckli, responsable du département Missions olympiques
- Marianne Rossi, Headcoach Swiss Olympic Youth Team 2022
- Simone Merkli, Chef de Mission Swiss Olympic Youth Team 2022
- Dominik Pürro, support aux fédérations Sport de performance Swiss Olympic

4 Communication

Le concept de sélection est signé en deux exemplaires. Le récapitulatif des critères sera publié sur le site web de Swiss Olympic après approbation par le Teamchef de Swiss Olympic.

Swiss Athletics garantit que les athlètes et les entraîneurs concernés ont vu, lu et pris connaissance du concept de sélection.

Une fois que le comité de sélection Swiss Olympic a approuvé la sélection, le Chef de Mission informe le Teamchef par écrit. Le Teamchef informe oralement les athlètes concernés (même en cas de réponse négative). Le Chef de Mission et le Teamchef fixent le moment du communiqué, préparé et publié par Swiss Olympic. La communication au sein de la fédération spécialisée incombe au Teamchef, qui doit respecter le délai de blocage.

5 Calendrier

Début de la période de qualification	01.04.2022
Meeting Thoune (obligatoire pour les athlètes des disciplines sprint court/haies hautes ainsi que 800/1500m)	15.06.2022
Envoi de l'auto déclaration médicale aux candidats/es par Swiss Athletics (E-mail)	21.06.2022
Remise de l'auto déclaration médicale par les candidats/es (E-mail)	30.06.2022
Fin de la période de qualification	03.07.2022
Séance de sélection Swiss Athletics	04.07.2022
Remise de la proposition de sélection à Swiss Olympic	04.07.2022
Sélection par Swiss Olympic	07.07.2022

Berne, le 16.02.2022

SWISS OLYMPIC

Simone Merkli
Chef de Mission
Swiss Olympic Youth Team 2022
2022

Marianne Rossi
Headcoach
Swiss Olympic Youth Team

SWISS ATHLETICS



Karin Schnüriger
Cheffe Jeunesse



Teamchef Athlé EYOF
Stefan Bichsel 2022